

Communiqué de presse de l'Union suisse des paysans du 9 juin 2024

Promouvoir les énergies vertes, c'est rejeter l'initiative biodiversité

Le peuple soutient la loi fédérale relative à un approvisionnement en électricité sûr reposant sur des énergies renouvelables et, partant, la promotion de la production d'électricité verte. Cependant, la mise en œuvre de cette loi dépend aussi du sort que réservera la population à l'initiative biodiversité en septembre.

Le peuple suisse a accepté la loi fédérale relative à un approvisionnement en électricité sûr reposant sur des énergies renouvelables, contre laquelle un référendum avait été lancé. Il a ainsi exprimé sa volonté de promouvoir les énergies vertes pour garantir l'approvisionnement du pays en électricité. L'Union suisse des paysans (USP) se réjouit de cette décision. L'agriculture peut contribuer de manière significative à la production d'énergies vertes, si tant est que la protection des terres cultivables reste garantie. Pour ne pas compromettre la mise en œuvre de la loi pour l'électricité, il est donc nécessaire de rejeter l'initiative biodiversité, soumise au vote populaire le 22 septembre. Son acceptation ferait tomber l'application de la nouvelle loi, contrecarrant le développement des énergies renouvelables.

En outre, la population a balayé avec force l'initiative d'allègement des primes. Soulagée, l'USP note que cette décision permet de ne pas grever les caisses fédérales de nouvelles dépenses liées élevées. L'Office fédéral de la santé publique prédisait que, en cas d'acceptation, l'initiative coûterait entre 3,5 et 5 milliards de francs supplémentaires par an à la Confédération et aux cantons. Pour couvrir ces dépenses, il aurait fallu augmenter les impôts ou prendre des mesures d'économies dans d'autres domaines, comme l'agriculture.

Renseignements :

Martin Rufer, directeur de l'USP, tél. 078 803 45 54

Michel Darbellay, responsable du département Production, marché et écologie de l'USP, tél. 078 801 16 91

www.sbv-usp.ch